



**Nom du prestataire de compte: CRELAN SA**

**Intitulé du compte: Compte à vue Crelan Economy Pack**

**Date: 01/07/2019**

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans « Conditions générales et tarifs des paiement internationaux et de l'encaissement de chèques étrangers et de chèques en devises » et dans « Tarifs des services financiers non-standardisés ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
<b>Services de comptes généraux</b>	
<b>Tenue de compte</b>	Cotisation mensuelle 4,00 EUR <b>Total des frais annuels 48,00 EUR</b>
	<u>Coopérateur</u> Cotisation mensuelle 3,00 EUR <b>Total des frais annuels 36,00 EUR</b>
	<u>Jeune (de moins de 24 ans)</u> Cotisation mensuelle 0,00 EUR <b>Total des frais annuels 0,00 EUR</b>
Inclut une <b>offre groupée de services</b> comprenant: - 2 cartes de débit - domiciliations européennes - ordres permanents - retrait d'argent en euros par carte de débit à un guichet automatique Crelan et non-Crelan en Belgique - versement et retrait d'espèces en euros au guichet d'une agence Crelan	

- virement en euros vers un compte Crelan exécuté en agence.		
<b>Paiements (à l'exclusion des cartes)</b>		
<b>Virement en euros</b>	- électronique	0,00 EUR
	- en agence vers autre banque par virement (gratuit si un des titulaires a 65 ans ou plus)	0,70 EUR
	- virement urgent en agence	6,00 EUR
<b>Paiement instantané</b>	- via myCrelan ou Crelan Mobile	1,25 EUR
<b>Versement d'un chèque circulaire tiré sur un compte d'une autre banque</b>	Par chèque	1,25 EUR
<b>Paiement par chèque client</b>	Par chèque	1,00 EUR
<b>Formulaire virement papier</b>	à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port
<b>Formulaire virement papier avec duplicata</b>	Par formulaire	0,25 EUR
<b>Cartes et espèces</b>		
<b>Fourniture d'une carte de débit</b>	Cotisation mensuelle à partir de la 3e carte (par carte)	1,00 EUR
	<b>Total des frais annuels</b>	<b>12,00 EUR</b>
<b>Fourniture d'une carte de crédit</b>	Service non disponible	
<b>Fourniture d'une carte prepaid</b>	Service non disponible	
<b>Retrait d'espèces en euros en Belgique</b>	Retrait ATM avec carte de débit	0,00 EUR
<b>Opérations par carte dans la zone EURO</b>		
Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte de débit	Crelan ne facture pas de frais. Les frais facturés localement sont cependant à charge du client.	
Paiement par carte de débit		0,00 EUR
<b>Opérations par carte hors zone Euro</b>		
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte de débit	Sur le montant Majoré de Commission de change	1,21% 3,33 EUR 1,94%

Paiement par carte de débit	Coût fixe Commission de change	0,61 EUR 1,94%
<b>Remplacement d'une carte perdue ou volée</b>	Carte de débit	9,00 EUR
<b>Découverts et services connexes</b>		
<b>Facilité de découvert [Facilité de caisse]<sup>1</sup></b>		
<b>Taux débiteur/TAEG</b>		10,50%
<b>Dépassement</b>		10,50%
	Débit non autorisé	11,55%
<b>Lettre de rappel ou de mise en demeure</b>	Un envoi par mois	7,50 EUR + frais de port
<b>Autres services</b>		
<b>Opérations bancaires à distance</b>	- Abonnement myCrelan, le premier Digipass inclus - Remplacement Digipass défectueux - Remplacement Digipass non-défectueux - Remplacement Digipass perdu ou endommagé par l'utilisateur - Abonnement Crelan Mobile et Crelan Tablet	0,00 EUR 0,00 EUR 25,00 EUR 25,00 EUR 0,00 EUR
<b>Extraits de compte</b>	Extraits via myCrelan (internet-banking)  Extraits imprimés à un distributeur Cash&More  Extraits de compte papier envoyés par la poste. Cotisation mensuelle : - Fréquence trimestrielle* - Fréquence mensuelle* - Fréquence hebdomadaire - Fréquence journalière	0,00 EUR  0,00 EUR  0,25 EUR 0,75 EUR 3,00 EUR 15,00 EUR

<sup>1</sup> Le montant maximum d'une facilité de découvert [facilité de caisse] liée à un compte à vue à usage privé est de 1.238,76 EUR. Le solde débiteur doit être apuré dans un délai d'un mois.

	*gratuit pour les clients sans abonnement myCrelan.	
<b>Divers</b>		
Commande de chèque	Par chèque	0,50 EUR
Chèque national définitivement refusé	Par chèque	7,44 EUR
Formulaire virement papier (par 10)	Par virement à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port
Formulaire virement papier avec duplicata	Par formulaire	0,25 EUR
Ordre de paiement rejeté en raison d'un solde insuffisant (gratuit si un des titulaires a 65 ans ou plus)	Par opération rejetée	5,00 EUR